



## Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian DURAND

### 1. Composition de l'assemblée

Présents (12) :

- Christian Durand : Maire de Chorges et Président du CoPil
- Gina Bertrand : adjointe à l'environnement Mairie de Chorges
- Julie Tournadre : chargée de mission Natura 2000
- Simon Vieux : CERPAM
- Roger Garcin : Collaborateur de recherches scientifiques du CRBPO-MNHN Paris
- Thierry Cartet : ONCFS
- Daniel Payan : ACCA Chorges-Montgardin
- Roland Arnaud : Agriculteur Prunières
- Olivier Eyraud : AMM Ornitho & SAPN
- Agnès Vivat : animatrice départementale Natura 2000
- Laurent Blanchard : ONF
- Claudine Potin : DDT 05 (SEEN)

Excusés (10) :

- Jean-Claude Bussy : 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Saint-Apollinaire
- Nathalie Girard : Chambre d'Agriculture 05
- Claude Vincent : Association Randonnée Caturige
- Bertrand Lienard : Directeur du CBNA
- Lionel Quelin : Directeur CEN PACA pôle Alpes du Sud
- Emmanuel Cosson : Directeur du GCP
- Julien Guilloux : Parc National des Ecrins
- Vanessa Fine : LPO PACA
- Christian Roux : société de pêche
- Sébastien Barral : ACCA d'Ancelle

### 2. Ouverture de la séance et ordre du jour

**Christian Durand** ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence. Après un rapide tour de table, celui-ci indique que suite aux dernières élections municipales et aux avis de chacun des maires concernés par le site du Piolit-Pic de Chabrières, il reconduit sa fonction de Président de Comité de Pilotage. Pour cela, il remercie les autres élus pour leur confiance.

Ce CoPil est le quatrième de la phase animation, il permet de faire le bilan des actions menées en 2013 et d'établir les perspectives pour la suite de l'animation du site jusqu'en 2015 ainsi que d'aborder les diverses questions relatives à l'animation, la communication ou les actualités Natura 2000.

**Julie Tournadre**, chargée de mission Natura 2000 pour le site « Piolit-Pic de Chabrières » introduit la réunion en présentant l'ordre du jour et invite les participants à la réunion à prendre la parole quand ils le souhaitent.

Le sommaire est le suivant :

1. Bilan animation 2013
  - Contrats et MAEt
  - Suivi d'espèces d'intérêts communautaires
  - Communication /Sensibilisation
  - Formations /Echanges
2. Projet 2014-2015
3. Actualités Natura 2000

Un diaporama est présenté en support de la réunion.

### **3. Présentation du bilan de l'animation 2013**

- **Contrats Natura 2000** : un seul contrat a été signé en 2013, il s'agit d'un contrat forestier bois sénescents sur la commune de La Bâtie Neuve. Plusieurs journées de travail ont été consacrées à la finalisation de ce contrat en forêt communale du Sapet. Au final, c'est un îlot de 11,6 hectares comprenant 116 arbres inventoriés respectant les critères d'éligibilité : gros diamètre et/ou signes de sénescence qui a été classé comme « réservoir de biodiversité ». Le montant total du contrat s'élève à 43 350 euros = 20 150 (arbres isolés) + 23 200 (immobilisation de la parcelle) financé à 45% par l'Etat et 55% par l'Europe (FEADER) au profit de la commune de la Bâtie Neuve pour financer le manque à gagner de l'exploitation forestière sur 30 ans.

Ces arbres ont été marqués individuellement à l'aide de triangle blanc estampillé Natura 2000, tandis que l'îlot est matérialisé par un triangle blanc réalisé à la peinture. Les travaux de repérage et de marquage ont été réalisés par les chargés de mission Natura 2000 ainsi que les agents ONF du secteur. A l'automne 2013, un panneau d'information et de sensibilisation du grand public a été posé au niveau du pont du Rioudon. Ce panneau, financé à 100% par la commune de la Bâtie Neuve, permet aux randonneurs et visiteurs de comprendre le bien fondé de cette démarche.

- **MAEt** : sur la commune de Chorges, la MAEt de Combe Belle a été renouvelée en 2013 pour une surface de 108,21 hectares engagés. L'objectif principal est de limiter la dynamique d'embroussaillage par l'action du pâturage rationné, il s'agit ici de 380 bovins. Des travaux de débroussaillage doivent être effectués par l'action mécanique au sud ouest de la zone engagée dès l'automne 2014. A ce titre, **Roger Garcin** indique qu'il faudrait que ces travaux soient réalisés en dehors des périodes de nidification des oiseaux. Aussi, **Julie Tournadre et M. le Maire de Chorges** indiquent qu'un rappel pourra être fait dans ce sens à **Alain Escallier**, Président du groupement pastoral de Combe Belle.

- **Suivi d'espèces d'intérêts communautaires** : comme chaque année, plusieurs journées de travail sont consacrées aux suivis des espèces Natura 2000. Des suivis réguliers sont effectués dans les ruines des Risouls et du Sépulcre abritant les colonies de grands rhinolophes. Ces deux sites sont très importants pour la reproduction de cette espèce et les comptages avant et après reproduction indiquent des résultats à peu près constants chaque été. Il semble d'ailleurs que des échanges aient lieu entre ces deux sites situés relativement proche l'un de l'autre (environ 1km).

Sur le secteur des Risouls, de nombreux échanges ont eu lieu en 2013 entre la commune de Chorges, le CG05 et la GCP afin de tenter d'intégrer le site de reproduction aux ENS du département Haut-Alpin. D'autre part, dernièrement, une demande de la mairie soutenue par le GCP et le CEN PACA a été envoyée au CG05 afin d'intervenir sur les bâtiments menaçants la colonie et mettant en péril les bénévoles chargés des suivis. Or le CG05, propriétaire du foncier, souhaite vendre leurs biens et a fait appel à la SAFER comme intermédiaire. Un appel à candidatures est paru en mars 2014, la mairie de Chorges s'est portée acquéreur des parcelles non bâties situées à proximité de la STEP des Risouls afin de ne pas grever l'avenir d'une éventuelle extension et le GCP acquéreur des parcelles bâties abritant la colonie de chauves-souris. Les résultats de cet appel à candidatures sont prévus fin mai début juin.

- **Hors site Natura 2000** : sur le Marais de Chorges protégé par APPB, la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de réhabilitation du chemin rural central a été effectuée, permettant ainsi la desserte des parcelles par les engins agricoles. D'autre part, une étude hydrogéologique a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau. Cette étude permet de définir le diagnostic du fonctionnement hydraulique actuel et ensuite d'établir un plan de gestion sur la zone humide globale.
- **Communication et sensibilisation** : la lettre infosite n°4 a été réalisée cette hiver grâce à la convention d'animation du Piolit. Editée à 1000 exemplaires et envoyée à toutes les communes du site ainsi que les offices du tourisme du secteur, la mairie informe les membres du Copil que des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie pour ceux qui le souhaitent. D'autre part, la plaquette de présentation du site ainsi que les expositions départementales sont toujours disponibles et gratuites sur simple demande. Enfin, le site Internet <http://hautes-alpes.n2000.fr/> est régulièrement mis à jour.
- **Animations estivales** : 7 animations ont été organisées et intégrées dans la politique de développement touristique du territoire. Ces animations à destination du grand public ont été organisées en partenariat avec les communes du site, les associations locales, les offices du tourisme et les professionnels de l'environnement. Ces animations ou sorties naturalistes organisées de mai à septembre se rattachent à des événements annuels importants du territoire pour bénéficier d'un public plus large et rencontrent à chaque fois un certain succès.
- **Formation et échanges techniques** : en 2013, 2 jours de formation ont été organisés et financés par l'animation départementale sur la flore des milieux ouverts le 22 et 23 juin. L'objectif de cette formation était d'identifier les grands types de milieux, les espèces indicatrices des prairies et pelouses caractéristiques de ces milieux ouverts, et d'évaluer leur état de conservation. Cette formation s'est déroulée sur les sites de « Bois de Morgon-Forêt de Boscodon-Bragousse » et « Piolit-Pic de Chabrières ». Enfin, comme chaque année en juin, le séminaire régional organisé par la DREAL PACA permet à tous les animateurs et opérateurs de la région d'échanger sur les points d'actualités Natura 2000.

Le bilan de l'année 2013 est validé sans remarque particulière des membres du Copil présents.

#### **4. Présentation des projets pour 2014**

**Julie Tournadre** présente au Copil les grandes orientations d'actions envisagées en termes de contractualisation, d'éducation à l'environnement et de communication. Les membres du Copil peuvent intervenir à leur guise et ajouter leurs commentaires.

- **Un contrat ni forestier ni agricole** est à l'étude pour 2014-2015. Ce contrat permettrait l'entretien et la restauration de points d'eau sur la commune de Chorges à deux endroits distincts. Il s'agit de réhabiliter deux captages sources avec mise en place de bacs récepteurs en mélèze au niveau de Serre-Michèle et des Garcins le long du GR50. L'objectif de ce type de contrat est de maintenir une flore et une faune diversifiée aux abords des points d'eau et permet l'abreuvement de la faune sauvage ainsi que l'utilisation touristique. Le devis estimatif de ces travaux est de 3 500 euros TTC.  
**Claudine Potin** indique que ce contrat pourra être présenté à la CRP du mois d'octobre 2014 pour des travaux en 2015 et qu'il faut faire attention à présenter des montants HT car la TVA n'est plus éligible par l'Europe.  
**Rolland Arnaud** évoque une autre source située sous Chabrières à la cime du bois sur la commune de Prunières qui mériterait le même sort, car le captage est en très mauvais état.  
**Julie Tournadre** indique qu'un devis pourra être effectué sur cette source et ajouté au projet de contrat afin de le présenter cet automne aux services de l'Etat.
- **Le renouvellement des MAEt** : la MAEt de M. Gilles Bonnaffoux en forêt communale du Sapet arrive à échéance l'an prochain et sera très certainement renouvelée. Cette mesure a pour effet de faire pâturer

à l'automne un troupeau de brebis favorisant ainsi l'ouverture de clairière et développant de l'astragale queue de renard présente dans le secteur.

Sur Chorges, **Christian Durand** souhaite réaliser en 2014-2015 un diagnostic pastoral et foncier sur tout l'adret de la montagne afin de tenter d'éradiquer l'embroussaillage et l'extension de la forêt grâce aux actions de pâturage. Pour cela, il souhaite reprendre contact avec la Safer, la Chambre d'Agriculture et le Cerpam dès cet été.

Sur Prunières, **Pierre Doussot et Roland Arnaud** évoquent une réunion avec **Simon Vieux** du Cerpam la semaine précédent le CoPil et prévoyant d'une part le gardiennage du troupeau de Roland Arnaud par la bergère du GP de la Gardette en intersaison (du 5 au 20 juin et du 15 septembre aux 1ères neiges) cette année, et d'autre part, la réalisation d'un diagnostic pastoral cet automne permettant la mise en place d'un nouveau groupement de trois éleveurs et donc certainement la mise en place d'une MAEt sur le secteur de la Plane dès 2015.

**Julie Tournadre** approuve cette démarche et insiste sur le fait de mieux répartir les biens communaux de Prunières et de Chorges entre tous les agriculteurs.

- **Suivi des espèces d'intérêts communautaires** : cette année 2014, une nouvelle journée de prospection sonneur à ventre jaune devrait être organisée sur la commune de Chorges début mai avec l'appui du spécialiste Michel Phisel. Les suivis chiroptères seront effectués comme chaque année avant et après reproduction sur les sites connus des Risouls et du Sépulcre. D'autres prospections sont envisagées sur les sites probablement fréquentées par les chauves-souris : sur Chorges (chapelle du Bourget) et Prunières (hameau du Pomeyret).

Enfin, suite à la mise en place de 8 contrats bois sénescents dans le département haut-alpin, une étude complémentaire permettant de réaliser des inventaires sur ces bois va être réalisée cet été avec l'appui d'un stagiaire et de l'animation départementale. Il s'agit de mettre en place un réseau de placette de suivi dendrométriques dont l'objectif est d'évaluer l'état de conservation initial de la forêt, de suivre la dynamique de ces peuplements dans le temps et dans l'espace, et d'inventorier les espèces faunistiques qui fréquentent ces milieux forestiers (chiroptères, coléoptères saproxyliques...).

- **La création d'un sentier d'interprétation du paysage** : en 2013, Karine Reynaud (archéologue indépendante pour la commune de Chorges) et Jérôme Nicault (doctorant spécialiste des carrières de pierre et meulières du Dauphiné) ont mené des prospections sur le secteur de Salados et de la Peyre de l'Aigle à Chorges en concertation avec le service patrimoine de la commune. Il en résulte une ébauche de sentier en boucle d'environ 1h30 de marche au départ des Gracins depuis le Promeyret (Prunières), d'où il serait possible de voir le front de taille de la carrière de marbre rose exploitée jusque dans les années 1930, des blocs erratiques ainsi que des restes de la meulière. Le projet pour 2014-2015 serait de débroussailler le sentier par endroits, aménager des places de stationnement au dessus du Promeyret/Font bénie, et de poursuivre l'étude géomorphologique par Karine Reynaud cet été. Les données ainsi récoltées pourront ainsi servir à la réalisation de panneaux d'information mettant en valeur le sentier : lecture de paysage, patrimoine naturel, approche géologique... Un groupe de travail composé des personnes intéressées par le projet (Prunières, Chorges, Parc National des Ecrins...) se réunira fin septembre 2014 afin de travailler concrètement sur le contenu de ces futurs panneaux et sur l'élaboration du sentier d'interprétation du paysage. Le budget indicatif pourrait être le suivant : 1 500 euros (mission archéologique et archives) + 10 000 euros (panneaux) + 5 000 euros (débroussaillage, aménagement places de stationnement).

**A noter** : ce projet de sentier sera difficilement compatible avec le projet de rénovation de lignes THT Haute Durance porté par RTE si celui-ci voit le jour.

- **Poursuite des actions de communication et de sensibilisation** : le programme d'animations estivales se poursuivra cette année encore en partenariat avec l'office du tourisme de Chorges et les associations locales. Plusieurs animations à la découverte de la biodiversité sont d'ores et déjà prévues dans le calendrier estival : 21 mai (fête de la nature, sortie ornithologique dans le Marais de Chorges), 7 juillet (randonnée accompagnée à la découverte de la flore de la montagne de Chorges-Prunières), 3 août (fête de la randonnée), 30 août (fête de la chasse), 13 et 14 septembre (journées européennes du patrimoine).

- **Une formation botanique** spécifique aux milieux forestiers sera dispensée début août 2014 à tous les animateurs Natura 2000 grâce au financement de l'animation départementale.
- **L'Espace Naturel Sensible du Marais de Charges** : le projet pédagogique mené en collaboration avec le Conseil Général, la Mairie et l'école primaire de Charges se poursuit cette année encore et pour le plus grand plaisir de tous : élèves, instituteurs et municipalité. Ce programme intitulé « eau, usages et patrimoine » permet aux enfants de découvrir la richesse des milieux humides, le fonctionnement d'une station d'épuration, créer une mare pédagogique... et tout cela grâce à Gaëtan Martinon, éducateur à l'environnement et le soutien financier du département.

## 5. Points sur l'actualité

*Julie Tournadre* présente au CoPil les points d'actualité concernant la démarche Natura 2000 dans le département et au niveau national.

- **Les évaluations des incidences** : ce nouveau régime obligatoire impose aux porteurs de projets sur le territoire élargi d'un site Natura 2000 d'évaluer les incidences de leur projet en amont. Aussi, depuis quelques mois maintenant, de nombreuses demandes d'accompagnement ont lieu notamment pour la réalisation de manifestations sportives sur ou à proximité du site Natura 2000 « Piolit-Pic de Chabrières ». Il s'agit par exemple pour l'année 2014 des manifestations suivantes : Raid Aventure Junior, Trail du Champsaur, Course VTT... *Julie Tournadre* indique que dans chaque cas, les parcours sont évalués et revus si besoin est en fonction de la nature de la manifestation et des impacts potentiels sur la biodiversité et ses habitats naturels protégés.
- **Le projet de revitalisation du sentier GR50** : actuellement le Parc National des Ecrins mène une réflexion sur la manière de valoriser une découverte en douceur du Massif des écrins par cet itinéraire en balcon et par la traversée de certains villages. Un comité de pilotage y réfléchit concrètement avec l'idée d'ouvrir l'itinéraire aux activités équestres et aux VTT. Une prochaine réunion doit avoir lieu le 13 mai prochain à Saint Jacques en Valgaudemar.
- **Le projet de rénovation du transport électrique de la Haute Durance par RTE** : pas d'avancées du projet depuis la fin de l'enquête publique menée en 2013 et le rapport du commissaire enquêteur rendant un avis réservé. L'association Avenir Haute Durance a fait réaliser par un expert une étude d'enfouissement qui montre une réelle possibilité d'enfouir ce projet en souterrain et ce pour un coût quasi équivalent au projet en aérien. Ces résultats ont été présentés à toutes les communes concernées ainsi qu'à la préfecture du département. Aujourd'hui, la demande de DUP est bloquée au niveau du Ministère, affaire à suivre...
- **Animation des sites Natura 2000, quid du renouvellement des conventions d'animation** : sur ce point *Claudine Potin* représentant la DDT05 indique que les derniers éléments de la maquette V3 des fonds européens sont plutôt positifs, mais qu'il faut toutefois rester prudents et que les services de l'Etat en sauront certainement plus le 20 juin prochain, lors du séminaire régional organisé par la DREAL PACA, voire à l'automne 2014. *Christian Durand* indique que si les fonds Etat et Europe ne sont plus attribués à 100% aux collectivités engagées dans la démarche Natura 2000, il sera alors de plus en plus difficile de leur demander de s'engager financièrement dans cette voie, notamment du fait de la conjoncture actuelle.

## 6. Conclusion

Les discussions se poursuivent autour de l'évolution de la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques.

*Laurent Blanchard* de l'ONF souhaite savoir si depuis l'animation du site des mesures spécifiques ont été réalisées sur les espèces floristiques d'intérêt communautaires présentes (Potentille du Dauphiné et Astragale queue de renard). *Julie Tournadre et Agnès Vivat* indiquent qu'il y a eu des mesures notamment

mise en place de MAET pour favoriser l'extension de l'Astragale queue de renard, mais qu'en ce qui concerne la seule et unique station de potentille présente sur le site, il n'y a pas ou plus de menaces particulières directes qui pèsent sur la station et donc il n'y a pas réellement d'enjeu prioritaire à engager une démarche de réintroduction de l'espèce sur le site.

En conclusion, les actions prioritaires à mener dans les mois qui viennent sont les suivantes :

- Finaliser le projet de contrat d'entretien et de restauration des points d'eau en incluant la source de Prunières à réhabiliter
- Réaliser le diagnostic pastoral sur Prunières en vue de la création d'un GP sur le secteur de la Plane
- Réaliser un diagnostic pastoral et foncier sur l'adret de Chorges (actions de débroussaillage par un pâturage adapté)
- Réunir un groupe de travail pour le projet de sentier d'interprétation du paysage cet automne
- Poursuivre les animations estivales et les actions de communication autour de Natura 2000 sur le territoire élargi

**Christian Durand et Julie Tournadre remercient tous les membres du CoPil pour leur participation.**